

N/REF : 22/05/2026 16H39 C:000003 I:00038
V/REF : AC/C47209
V/Email reçu le Vendredi 22/05/2026 à 16H39

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CDA
IMMEUBLE : CAR.DES AIRELLES-CDA
1 RUE DES QUATRE ARPENTS
CARRE DES AIRELLES
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Rennes, le 28 Mai 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005
LOCALISATION : 5 RUE DES QUATRE-ARPENTS - MR MARCHIX : 06 82 09 58 73
LOGEMENT N° 107813, PORTE N°209, 2° ÉTAGE, TYPE 2
MOTIF : ABSENCE D'ARRIVÉE D'EAU DANS LE RÉSERVOIR DES WC
Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 26/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DE L'INSTALLATION
CONSTAT : VANNE COUPÉE EN PARTIE COMMUNE SUR LA COLONNE
REMISE EN EAU
CONTRÔLE ÉTANCHÉITÉ
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : FM COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 27/05/26 A 10H14 MLEFEUVRE@AIGUILLON.COM
22/05 : MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	51,46	77,19
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,58	20,58
TOTAL H.T.				97,77
T.V.A. a 10,00%				9,77
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>107,54</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.